



Nutrition Santé La Chambre syndicale de Vente et services automatiques (NAVSA) s'engage.

Les débats autour des questions de santé et de nutrition sont de plus en plus riches et nombreux, notamment dans le cadre de la préparation du deuxième volet du Programme National Nutrition Santé (PNNS).

L'article 30 de la loi de Santé Publique votée l'été dernier a interdit la présence de TOUS les distributeurs automatiques dans les établissements scolaires y compris ceux de boissons chaudes.

Dans ce cadre, la Chambre syndicale Nationale de Vente et Services Automatiques (NAVSA) souhaite jouer un rôle actif et responsable, dans un esprit de synergie avec tous les acteurs, et non dans un esprit de mise en cause de tel ou tel circuit de distribution, ou dans la mise en place de solutions simplistes.

Les engagements de NAVSA

Fort de cette volonté d'être partie prenante des enjeux actuels de santé publique, NAVSA a fixé **4 engagements** dans le cadre d'une **Charte Nutrition Santé** à l'intention de ses adhérents, gestionnaires de distributeurs automatiques mais aussi de toute la profession, dans le respect de la liberté de choix des consommateurs et de la liberté d'entreprendre.

1^{er} engagement

Sensibilisation des adhérents

NAVSA s'engage à informer et sensibiliser ses adhérents et les professionnels sur les enjeux de santé publique en s'appuyant sur les recommandations du PNNS.

2^{ème} engagement

Incitation à la diversification des produits

NAVSA s'engage à inciter et à encourager les professionnels à mettre en place une offre diversifiée, en fonction des lieux de consommation et à proposer des portions adaptées.

3^{ème} engagement

Information nutritionnelle

NAVSA s'engage à participer au développement de l'information nutritionnelle en distribution automatique.

4^{ème} engagement

Participation au débat public

NAVSA s'engage à participer au débat public et entretenir la concertation avec les pouvoirs publics et les organisations concernées par les enjeux de nutrition et santé.

l...



Cette Charte, diffusée à tous les adhérents NAVSA et disponible sur la homepage du site Internet www.navsa.fr, a notamment pour objectif de sensibiliser les professionnels à la mise en place d'une offre diversifiée dans les distributeurs, adaptée aux attentes des consommateurs et en fonction des lieux de consommation.

Parce qu'il n'y a pas de bons ou mauvais aliments, il n'y a pas de bons ou mauvais moyens de les distribuer.

Le distributeur automatique, votre compagnon de tous les jours

Depuis plusieurs décennies, en entreprise, le distributeur automatique s'avère un compagnon de la vie des salariés qui se retrouvent pour se réhydrater, faire un break nécessaire sur le plan physique et psychologique, pour dialoguer ou échanger.

En dehors de l'entreprise, le distributeur automatique offre un service adapté à un mode de consommation plus nomade souhaité par le consommateur (voir le récent développement du podcasting...). Le distributeur offre ainsi des produits faciles à consommer, pratiques et qui ont toute leur place dans l'équilibre alimentaire (boissons à bouchon sport, gourdes de compote, sandwiches, fruits secs, céréales, biscuits, produits laitiers...).

En prenant ces 4 engagements, la profession est soucieuse des préoccupations des pouvoirs publics face aux problématiques nutritionnelles. Parce que manger ne doit pas être vu comme une faute civique mais doit continuer à apporter plaisir, réconfort et diversité, la distribution automatique a toute sa place dans votre vie de tous les jours.

La Chambre syndicale Nationale de Vente et de Services Automatiques rassemble depuis sa création en 1955 les professionnels de la vente par automate. Ils sont aujourd'hui en 2006, 351 adhérents, dont 285 gestionnaires de distributeurs automatiques, en charge de l'installation, de l'approvisionnement de la maintenance des appareils. Les autres adhérents sont les fabricants de machines et les fournisseurs de produits (gobelets, produits d'hygiène, produits alimentaires...). Les adhérents NAVSA représentent près de 70% du CA de la profession.

NAVSA est la seule organisation représentative de la filière de la distribution automatique auprès des pouvoirs publics et des administrations tant sur le plan national qu'europpéen. Son rôle est de promouvoir et faire respecter l'éthique de la profession.

La DA en chiffres

2 milliards d'euros de chiffre d'affaires

3,7 milliards d'actes de consommation

589 000 distributeurs automatiques (Freestanding, OCS)

1200 PME, PMI gestionnaires de distributeurs automatiques

12000 salariés

Contact

NAVSA

37bis, rue du Général Leclerc 924420 Issy les Moulineaux Cedex

Myriam **Decoeur-Michel** (Déléguée Générale) - tél 01 47 36 00 09 / 06 87 03 28

m.decoeurmichel@navsa.fr